

Le Couronnement de Marie

"Viens, tu seras couronnée".

IMMACULÉE dans sa Conception, la Sainte Vierge ne devait pas subir la corruption du tombeau; aussitôt ressuscitée, elle monta glorieuse et triomphante vers le Père Éternel pour recevoir sa couronne de Reine du Ciel et de la terre.

* * *

Marie est vraiment Reine. De race royale, elle a en plus l'autorité sur l'univers de droit divin, en raison de sa dignité de Mère de Dieu qui la fait participer au pouvoir du Christ-Roi; de droit humain, c'est-à-dire par droit d'hérédité, comme Jésus héritier de l'oeuvre de Dieu; par droit de conquête : avec le Christ et par le Christ elle a combattu, vaincu le monde et le démon dont elle a écrasé la tête; par droit d'élection : choisie par Dieu, ornée de vertus telles qu'elle surpasse toute autre créature, elle est digne d'être constituée par Dieu Reine des Anges et des hommes.

* * *

Or, pour honorer dignement la royauté universelle de la très Sainte Vierge, nulle dévotion ne nous paraît mieux appropriée que celle des trois *Ave Maria*.

"Quelles sont, en effet, les qualités essentielles d'une reine, qualités si indispensables que, faute d'une seule, une reine serait indigne de ce titre ?

Ces qualités, nous les trouvons au suprême degré, en Dieu, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, mais en Dieu, ces qualités prennent le nom d'attributs, parce qu'elles sont inséparables de sa nature divine et qu'elles se confondent avec elle.